

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XXII

Québec, 2 octobre 1909

No 8

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 113. — Les Quarante-Heures de la semaine, 113. — Monument de Tempérance, 114. — Chronique du Concile, 114. — Liste des membres des Commissions du Concile, 119. — Réception de S. Exc. Mgr Sbarretti, 122. — Bibliographie, 126.

Calendrier

— o —

3	DIM.	b	XVIII après Pent. et 1 Octobre Sol. du Très Saint Rosaire , <i>2 cl. Kyr. de la Ste Vierge. II Vêp., mém. du suiv. et du dim.</i>
4	Lundi	b	S. François d'Assise, confesseur, <i>dbl. maj.</i>
5	Mardi	tr	S. Placide et ses SS. Compagnons, martyrs.
6	Merçr.	b	S. Bruno, confesseur.
7	Jeuđi	†b	Du S. Sacrement.
8	Vend.	b	Ste Brigitte, veuve.
9	Samđ.	tr	S. Denis, évêque, et ses SS. Compagnons, martyrs.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

3 octobre, Sillery. — 4, Saints-Anges. — 5, Saint-Cajétan.
— 6, Saint-Elzéar. — 7, Saint-Agapit. — 8, Saint-François-
du-Sud.

Note nécrologique

On nous prie d'annoncer que M. l'abbé J.-H. Desrochers décédé le 30 juillet dernier à Holyoke, Mass., était membre de la Société d'une messe (section provinciale).

Monument de Tempérance

Dans l'après-midi de dimanche dernier, S. G. Mgr l'Auxiliaire a fait la bénédiction solennelle d'un Monument de Tempérance, à N.-D. de Beauport. Ce monument est exactement la reproduction de celui qui fut béni, en septembre 1841, et au même endroit, par Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy. Le pauvre Chiniquy, dont la carrière devint ensuite si profondément lamentable et pernicieuse, était alors curé de Beauport.

Ce monument a la forme d'une colonne corinthienne surmontée d'une croix, et fut primitivement érigé comme souvenir d'une retraite.

Après la bénédiction, Monseigneur Roy fit ressortir, dans une éloquente allocution, les enseignements d'obéissance et de mortification que donne la croix.

Chronique du Concile

Nous tenons à revenir sur le déjeuner auquel, le 21 septembre, S. Exc. le lieutenant-gouverneur avait convié les Pères et les prélats du Concile. Les deux représentants du Pape et du Roi ont prononcé, en cette occasion, des paroles bien propres à réjouir nos compatriotes et tous les catholiques du Canada; et nous croyons utile d'enregistrer ici ces déclarations importantes.

A la fin du déjeuner, Son Exc. le lieutenant-gouverneur voulut associer dans une même santé S. M. le Roi et S. S. le Pape; et, bien que ce ne soit pas l'usage d'adresser la parole en pareille occasion, il jugea qu'une circonstance comme celle de cette réunion justifiait absolument une infraction à la règle ordinairement suivie. Nous avons le plaisir de pouvoir publier

ici le texte, reconstitué de mémoire, mais avec une suffisante exactitude, des paroles que prononça alors Son Excellence :

Excellence

Messeigneurs et Messieurs,

Suivant l'usage observé et que je crois très sage, la seule « Santé » qui est ordinairement proposée dans les banquets donnés au Château de Spenser Wood, est celle de notre bien-aimé Roi, toujours reçue avec enthousiasme, et toujours sans discours. Aussi, je me garderai bien de vouloir innover aujourd'hui en vous infligeant l'ennui d'un discours au milieu de la grande gaieté qui règne autour de cette table.

Mais la circonstance qui nous réunit en ce moment est si exceptionnelle et si privilégiée, que vous me permettez, j'en suis sûr, de modifier la santé ordinaire qu'il est de mon agréable devoir de vous proposer. Nous ne devons pas ignorer la présence avec nous du si digne représentant de Notre Très Saint Père, pour lequel notre bien-aimé Souverain montre toujours tant de considération.

Excellence, dans l'admirable et éloquente réponse que vous avez faite à l'adresse de chaleureuse et respectueuse bienvenue des citoyens de la cité de Québec, le 16 septembre, vous avez dit des choses si belles et si nobles que je désire qu'elles restent toujours profondément gravées dans notre mémoire. En parlant de l'autorité civile et de l'autorité religieuse, vous avez dit : « L'union de ces deux autorités est nécessairement une source de bien, comme la division et l'opposition qui peut exister entre elles ne peut être qu'une source de maux aussi funestes au salut des âmes qu'à la prospérité de la patrie. » Ce que vous avez dit là, Excellence, c'est ce que tout bon chrétien et tout vrai patriote doit penser !

M'autorisant de vos nobles et belles paroles, permettez moi de répéter ici ce que j'ai affirmé plusieurs fois ailleurs : *Mon grand désir de voir l'Eglise et l'Etat s'appuyer et se supporter mutuellement.* Nous avons un excellent Roi, nous lui sommes franchement loyaux. Nous avons un Très Saint Père et nous lui restons sincèrement fidèles. Heureux pays, celui où nous vivons ! Qu'il est beau et consolant de voir les deux Chefs de l'Etat et de l'Eglise vivre en si parfaite harmonie !

Pour montrer notre sincérité et notre reconnaissance, je propose de lever respectueusement nos verres en l'honneur de l'union et de l'entente cordiale entre l'Eglise et l'Etat :

A notre bien-aimé Roi et à Notre Très Saint Père !

Après ces paroles de M. le Gouverneur, Son Exc. Mgr le Délégué apostolique dit avec quelle joie il a entendu les déclarations si chrétiennes que vient de faire le plus haut représentant de l'autorité civile en cette Province. Ainsi que Son Excellence l'a déjà dit en répondant à l'adresse de bienvenue que lui a présentée, à son arrivée à Québec, le maire de la ville, rien ne vaut mieux, pour le bonheur d'un pays, que l'union et la bonne entente entre l'Eglise et l'Etat. La province de Québec, à cet égard, donne au monde entier le plus bel exemple de ce que peut produire cet accord parfait. L'Eglise, pour sa part, ne désire rien tant que de voir une pareille condition se continuer et se développer, comme venaient justement de le démontrer les évêques du Canada, lorsque tout récemment ils adressaient à Sa Majesté le Roi, par l'intermédiaire du président du Concile, l'expression du parfait loyalisme des catholiques du Canada. Son Excellence ajouta qu'elle était heureuse de voir que le Souverain avait accueilli avec la plus grande faveur cette démarche des Pères du Concile, ainsi que le prouvait la réponse signée par le Roi lui-même, qu'Elle venait de recevoir et qu'Elle avait la satisfaction de faire connaître dans une circonstance comme celle de cette réunion.

Ensuite Mgr le Délégué donna lecture du télégramme que nous avons publié il y a huit jours, et dont la teneur a causé la plus grande joie à NN. SS. les évêques et à tous les catholiques du pays.

Jeudi, le 23 septembre, a eu lieu à la Basilique un service funèbre solennel pour le repos de l'âme de tous les évêques défunts du Canada.

Une décoration funèbre, sobre mais de bon goût, avait pris la place des tentures joyeuses et des guirlandes de feux électriques, dans la Basilique. Des inscriptions appropriées constituaient le principal élément de cette décoration. Nous donnons ici ces inscriptions :

(Autour du sanctuaire)

*Qui ad justitiam erudiunt multos fulgebunt quasi stelle
in perpetuas aeternitates.*

(Autour des galeries)

Côté de l'Épître: *Omnia opera illorum sicut sol in conspectu Dei.*

Côté de l'Évangile: *Justi vivent et apud Dominum est merces eorum.*

(Jubé de l'orgue)

Apostoli Ecclesiarum Gloria Christi.

Sur deux grands tableaux placés sur les côtés du chœur, on lisait les deux grandes inscriptions suivantes (1), où l'on a tôt fait de reconnaître la plume de notre habile épigraphiste de Québec, M. l'abbé Lindsay :

*In angustia et labore | Pondus diei et æstus tulerunt |
Canadensem plantantes Ecclesiam | Quam rigaturos alios
suscitavit Deus | Incrementum Ipso daturò | Ut cum ovi-
bus | Christi sanguine redemptis | Pascuis post terrena
æternis | Omnes in patria fruereutur | Precati*

*Recordamini Pastorum | Qui ab Ecclesiæ nostræ primor-
diis | Dei mandato intenti | Ad animas Christo lucrandas |
Famem frigus pericula pas. | Omni creaturæ Evangelium
prædicarunt | Et alios hodie operarios | Ut depositum
custodiant | Et traditiones teneant | Solemni voce hortantur*

La température étant encore très belle ce jour-là, les archevêques et évêques, en mitre blanche et chape noire, les prélats et autres membres du Concile, et les séminaristes, se rendirent processionnellement à la Basilique, en suivant la rue Buade.

Les fidèles assistèrent en grand nombre à ce service. On y remarquait la présence de S. Exc. le lieutenant-gouverneur.

Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, fut le célébrant de la messe pontificale, à la suite de laquelle les cinq absoutes réglementaires furent présidées par NN. SS. McCarthy, Bruchési, Langevin, Bégin, et par S. Exc. Mgr Sbarretti.

Le sermon français fut prononcé par S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, qui rendit un juste hommage aux évêques

(1) Nous donnons ces inscriptions en texte courant, pour sauver de l'espace.

canadiens du passé, redisant de façon très délicate leurs mérites et leurs services comme docteurs, comme apôtres et comme chefs de l'Eglise du Canada.

S. G. Mgr A. McDonald, évêque de Victoria, prononça le sermon de langue anglaise. Sa Grandeur, dont la parole grave est impressionnante, traita de la dévotion pour les âmes du purgatoire, et recommanda aux fidèles de se souvenir dans leurs prières de leurs pasteurs défunts.

Dimanche, le 26 septembre, à la Basilique, le Concile a tenu sa deuxième session solennelle, où, après la lecture du procès-verbal de la première session, on proclama le titre de quelques décrets adoptés par les Pères du Concile.

Avant la tenue elle-même de la session, S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, célébra la messe pontificale, à laquelle assistait paré, au trône, Son Excellence Mgr le Délégué apostolique. Durant la messe, comme aux autres cérémonies publiques, le chœur des écoliers, assisté par quelques artistes, exécuta d'excellente musique.

Deux sermons très éloquents donnèrent, en ce jour encore, l'enseignement doctrinal à la foule avide et attentive.

Après la messe, S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, prononça le sermon de langue française. Sa Grandeur traita de l'institution de l'épiscopat par Notre-Seigneur, et montra quels sont les prérogatives, les obligations et les bienfaits de l'ordre épiscopal.

Quant au sermon anglais, il avait été prononcé après l'évangile par S. G. Mgr Casey évêque de Saint-Jean, N.-B. L'orateur traita, lui aussi, de l'institution de l'épiscopat, montrant son rôle de direction dans l'Eglise et les bienfaits dont la nation lui est redevable.

— Le soir les citoyens de toute la ville, surtout des classes professionnelles, étaient convoqués à la Basilique. Malgré la température très défavorable, l'immense édifice était rempli à l'heure fixée. Les Pères et les membres du Concile ayant pris leurs places, le chœur de l'orgue chanta le cantique bien connu à l'Esprit-Saint, et S. G. Mgr Archambault, évêque de Joliette, monta en chaire.

La conférence que donna Mgr Archambault, et qui dura

plus d'une heure, sur l'autorité sociale, sort absolument de l'ordinaire. Dans un langage sobre, clair et plein de franchise, Sa Grandeur a su traiter complètement, au moins dans ses lignes essentielles, la question du pouvoir civil: 1° sa nature, sa nécessité, son origine; 2° son exercice, c'est-à-dire ses droits, qui ne sont pas illimités, et ses devoirs envers Dieu, l'Eglise et la société.

On ne saurait dire combien un pareil sujet, traité à l'occasion d'un Concile, par une parole si autorisée, peut avoir d'utilité. Beaucoup, sans doute, ont éprouvé des surprises, en écoutant ce discours, et cela même démontre l'opportunité de ce discours qui, cela nous est revenu de plusieurs côtés, a puissamment intéressé et instruit l'auditoire à qui il était adressé.

ERRATA. — Dans la liste des officiers du Concile, page 105 de notre dernière livraison, il faut remplacer parmi les *assistants-secrétaires*, « M. le Chan. E. Roy, Montréal, » par « M. l'abbé Cam. Roy, Québec »; parmi les *chantres*, « M. l'abbé Omer Cloutier, Jacques-Cartier, Québec », par « M. l'abbé F. Pelletier, Québec. »

Liste des membres des Commissions du Concile

COMMISSION « AD NOVAS MATERIAS »

LL. GG. Mgr McEvay, Mgr Emard, Mgr Legal, Mgr Archambault, Mgr McDonald (Victoria).

PREMIÈRE COMMISSION

Président : S. G. Mgr Bégin.
Président-adjoint : S. G. Mgr Blais.
Prélats : LL. GG. Mgr McDonald (Charlottetown),
 Mgr McDonald (Victoria), Mgr Bunoz,
 R. P. Jodoin.
Vice-Président : Mgr Langis.
Secrétaires : Mgr Thompson, M. l'abbé J.-A. Tremblay.
Théologiens : Mgr C.-A. Marois, Mgr J.-J. McCann, Mgr G.-F. Chapman, Mgr C.-O. Gagnon, Mgr G. Varrily, Mgr M.-F. Richard, R. P. G. Kloepfer, R. P. G.-A. Dion, MM. S.-A.

Lortie, A. Roch, A. Walter, B.- Ph. Garneau, J.-A. Langlois,
J.-E. Laberge.

DEUXIÈME COMMISSION

Président : S. G. Mgr Langevin.
Président-adjoint : S. G. Mgr Legal.
Prélats : LL. GG. Mgr Cloutier, Mgr Casey, Mgr
Meunier.
Vice-Président : M. l'abbé L. Lindsay.
Secrétaires : Chan. Em. Roy, M. l'abbé L. Chartier.
Théologiens : Mgr L.-A. Paquet, Mgr F.-A. Dugas, Mgr J.
Allard, Mgr H.-O. Chalifoux, Mgr G. Corbett, Mgr C.
Guay, M. N. Gariépy, RR. PP. P.-M. Dagnaud, J.-N. Dozois,
M. J. Gignac, RR. PP. J. Grenier, E.-J.-A. Tourangeau,
MM. J.-E. Grandbois, Chan. F.-X. Piette, J.-T. McNally.

TROISIÈME COMMISSION

Président : S. G. Mgr Bruchési.
Président-adjoint : S. G. Mgr Emard.
Prélats : LL. GG. Mgr Scollard, Mgr McDonnell,
Mgr Routhier.
Vice-Président : Mgr A. Gauvreau.
Secrétaire : M. J.-T. Aylward.
Théologiens : Chan. G. Dauth, Mgr H. Baril, Mgr J. Morrison,
Mgr L.-N. Dugal, Mgr H. Têtu, Chan. L. Arcand, M. P.-A.
Sabourin, R. P. Colomban-Marie, M. C. Lecoq, R. P. P.
Magnan, R. P. J.-R. Teefy, MM. P. Perrier, D.-J. Casey,
Chan. P.-Z. Decelles, E.-C. Laffamme, A.-M. Daoust.

QUATRIÈME COMMISSION

Président : S. G. Mgr Gauthier.
Président-adjoint : S. G. Mgr O'Connor.
Prélats : LL. GG. Mgr Larocque, Mgr Pascal, Mgr
J. Welch.
Vice-Président : Mgr O.-E. Mathieu.
Secrétaire : R. P. R. Rouleau.
Théologiens : Chan. P. Sylvestre, Mgr J. Masterson, Mgr E.
Lapointe, Mgr J.-L. Guertin, Mgr H. Lacoste, M. A.-O. Ga-
gnon, R. P. Ernest-Marie, R. P. H. Richard, R. P. S. Dydyk,

MM. P.-J. Hartigan, H. McPherson, P.-J.-A. Lefebvre, T. Curran, V.-A. Huard, Ph. Fillion.

CINQUIÈME COMMISSION

Président : S. G. Mgr McCarthy.
Président-adjoint : S. G. Mgr Cameron.
Prélats : LL. GG. Mgr Grouard, Mgr Blanche, Mgr Roy.
Vice-Président : R. P. G. Murphy.
Secrétaire : R. P. J.-L. Levallois.
Théologiens : Mgr T.-J. Daly, Mgr J. Hébert, R. P. Alb. Lacombe, Mgr J.-T. Allard, Mgr M. Bolduc, M. A. Gosselin, RR. PP. C.-J. Lebrun, B. Dœrfler, H. Hage, C. Ducharme, Z. Lacasse, M. D. Morris, RR. PP. J. Connolly, G. Charlebois, MM. Cam. Roy, J.-P. Treacy, J.-A. Robert.

SIXIÈME COMMISSION

Président : S. G. Mgr McEvay.
Président-adjoint : S. G. Mgr Labrecque.
Prélats : LL. GG. Mgr Bernard, Mgr Latulippe, Mgr Mahoney.
Vice-Président : Chan. F.-X. Ross.
Secrétaire : R. P. A. Poli.
Théologiens : Chan. P. Choquette, R. P. H. Leduc, Mgr F.-X. Faguy, Mgr Ed.-C. Tanguay, Chan. C.-P. Côté, R. P. H. Grandin, MM. E.-A. O'Reilly, O. Cloutier, C.-R. Guimont, R. P. Alexis de Barbezieux, MM. F. Pelletier, J.-U. Demers.

SEPTIÈME COMMISSION

Président : S. G. Mgr Lorrain.
Président-adjoint : S. G. Mgr Brunault.
Prélats : LL. GG. Mgr Barry, Mgr Archambault, T. R. P. Abbé d'Oka.
Vice-Président : Mgr V. Thibaudier.
Secrétaire : R. P. C. Gonthier.
Théologiens : Mgr J.-H. Blaquièrre, Mgr F.-X. Belley, Mgr T.-G. Rouleau, Mgr N.-J. Sirois, Mgr D.-J. Gillis, Mgr Sinnott, R. P. E. Lecompte, R. P. A. Fiset, MM. M. Moyna, P.-J. Ryan, A. Bernier, RR. PP. J. Sébillet, A. Hanley, MM. C. Gagnon, J. Poitras.

Réception de S. Exc. Mgr Sbarretti

DÉLÉGUÉ PAPAL AU CONCILE PLÉNIER DE QUÉBEC (1)

LE 16 SEPTEMBRE 1909

DISCOURS

DE S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Excellence,

En ce moment solennel où les chefs de l'Eglise catholique du Canada, sous la haute présidence du Représentant officiel de Notre Très Saint Père le Pape, vont ouvrir notre premier Concile national, c'est pour l'archevêque de Québec, héritier du trône occupé par Mgr de Laval, un agréable devoir de souhaiter publiquement la bienvenue à Votre Excellence, ainsi qu'à tous les vénérables prélats et aux dignitaires ecclésiastiques qui composent dans nos murs une aussi auguste et aussi religieuse assemblée.

Bien vive, Excellence, est notre joie, bien légitime notre orgueil, au spectacle de tant de vénérés collègues accourus sur l'appel de Rome, jusque des extrêmes limites de notre vaste pays, pour prendre part à ces premières délibérations plénières qui les réunissent dans une foi commune, dans un commun désir du bien, dans une commune charité pour Dieu et les âmes. La vieille Eglise de Québec, mère de tant d'Eglises nouvelles répandues sur un immense territoire, en éprouve comme un vif tressaillement d'allégresse. Elle sent que ce sont ses fils, les uns encore jeunes, les autres déjà blanchis par l'âge et chargés d'œuvres et de mérites, qui reviennent, pour ainsi dire, au foyer familial honorer par l'éclat de leur présence et la sagesse de leurs conseils l'antique berceau de leur foi.

La vue de tant d'évêques, sortis de son sein, la pénètre d'émotion; la pensée des graves travaux qu'ils viennent

(1) A cause de leur importance, nous tenons à reproduire intégralement les quatre discours qui furent prononcés, à la Basilique de Québec, dans l'occasion solennelle dont il s'agit.

accomplir à l'ombre de ses institutions séculaires, lui inspire les sentiments de la plus sincère gratitude.

Gratitude d'abord envers Dieu, l'Auteur de tout bien, qui a jeté sur cette partie de l'Amérique un regard de prédilection, qui a fait surgir du sol que nous foulons une société chrétienne digne des grands âges de foi, qui a entouré notre Eglise naissante de toutes les sollicitudes de sa Providence, qui l'a soutenue au milieu des plus rudes épreuves, qui l'a conduite à travers des vicissitudes sans nombre, sous divers régimes politiques et malgré les plus redoutables obstacles, jusqu'à cette époque glorieuse qu'il nous est bien permis d'appeler l'âge adulte, l'âge d'épanouissement et de virilité ! Oui ! C'est Dieu qui, par sa grâce, a fait de si grandes choses, *Omne donum perfectum desursum est* » (Jac. I, 17). Mais dans notre reconnaissance envers Dieu, n'allons pas oublier les hommes généreux qui se sont faits les instruments si dévoués et si efficaces de son action, nos premiers missionnaires, nos premiers évêques, nos premiers apôtres, et l'Eglise nous permettra bientôt sans doute de le dire : nos premiers martyrs.

Le présent tire sa force et sa gloire des œuvres et des grandeurs du passé.

Gratitude aussi envers notre bien-aimé Pontife Pie X, dont vous êtes parmi nous, Excellence, le si zélé représentant, et qui a daigné faire à notre ville épiscopale l'honneur de la choisir pour siège du premier Concile Plénier Canadien.

Cet honneur, nous l'apprécions hautement, et nous voudrions pouvoir nous en rendre dignes en recevant avec tous les égards qui leur sont dus les distingués personnages qui portent en leurs personnes l'Eglise canadienne tout entière.

En dehors de l'enceinte où se tiendront les réunions conciliaires, des âmes croyantes et pieuses, j'aime à le dire, prieront avec ferveur pour le succès de ces importants travaux. Les fidèles, en communauté de sentiment avec leurs pasteurs, suivront du regard de la foi ces imposantes délibérations, et ils demanderont à Dieu qu'elles tournent au plus grand bien de la religion et des âmes. Notre ville entière, toujours si catholique, par l'intime sympathie de sa pensée et la grave tenue de ses citoyens, montera en quelque sorte la garde autour du Concile.

Unis d'esprit et de cœur au Siège apostolique, abrités sous le drapeau qui protège notre liberté, c'est donc avec confiance, Excellence, que nous inaugurerons les travaux que vous êtes appelé à présider, et c'est avec confiance aussi que nous pouvons, ce nous semble, envisager l'avenir. L'Eglise catholique sortira d'ici plus forte, plus vivante, plus agissante que jamais. Elle reprendra, pour le plus grand bien de nos populations, sa marche parfois pénible, mais toujours noble et féconde, ses luttes nécessaires, ses croisades de foi et de vertu. Elle continuera, en l'agrandissant, le rôle dont elle est investie dans l'œuvre éminemment civilisatrice qui fera bientôt de l'Amérique du Nord, et particulièrement de l'Amérique canadienne, l'une des plus riches portions de la vigne de Jésus-Christ.

Dans cet espoir, Excellence, l'archevêque de Québec, au nom de son clergé, au nom des fidèles de sa ville épiscopale, au nom de toute l'Eglise qu'il a l'honneur de gouverner, ouvre avec bonheur aux Pères du premier Concile Plénier canadien, les portes de cette vénérable basilique, qui fut naguère témoin de sept conciles provinciaux et qui en voit avec orgueil le couronnement dans l'imposante assemblée qui va s'ouvrir.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE

Monseigneur,

Les expressions si chaudes de foi et de gratitude envers le Saint-Père, de confiance envers l'avenir de notre Eglise, et de cordialité envers tous les prélats et dignitaires ecclésiastiques qui composent l'auguste et vénérable assemblée qui va s'ouvrir, ne peuvent que résonner agréablement à l'oreille de tous ceux qui les ont entendues. Au nom de tous les Pères du Concile, en mon nom et au nom du Souverain Pontife, je vous en félicite, Monseigneur, et je vous en remercie.

La ville de Québec peut être justement fière du choix que l'on a fait d'elle, pour réunir dans ses murs le Premier Concile du Canada. C'est un précieux témoignage d'estime que le Saint-Père a voulu donner au premier siège de ce pays. Et c'est justice : car ce noble siège a été comme une source lim-

pide d'où sont sortis tant de fleuves, aux eaux pures, qui ont arrosé et fécondé l'immense territoire qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et des régions boréales aux rives du golfe du Mexique. Les étonnants résultats sont sous nos yeux, et nous pouvons contempler tant d'Eglises florissantes qui sont comme une portion choisie, mieux cultivée et plus riante, de l'immense vigne du Seigneur. C'est là certainement l'œuvre admirable d'une Providence spécialement attentive à veiller sur cette région du continent américain, et de la grâce divine qui donne l'être et la perfection : *qui operatur et velle et perficere*. C'est en même temps l'œuvre des instruments élus de la puissance de Dieu, qui a suscité l'abnégation des missionnaires, le zèle des évêques et du clergé, la foi et la générosité de tous les catholiques d'origine et de langue différentes. Je suis heureux d'ajouter que toutes ces nobles forces ont pu produire les plus magnifiques résultats, pour la gloire de Dieu et la prospérité de la patrie, à l'ombre du drapeau britannique qui protège nos droits et nos légitimes libertés, et pour lequel tous les catholiques sont remplis d'attachement et de loyauté.

Aujourd'hui, avec vous, Monseigneur, avec les catholiques de Québec, et avec tous les catholiques du Canada, nous nous réjouissons en voyant tous les illustres Prélats de ce pays, et autres dignitaires ecclésiastiques, distingués par leur science et leurs vertus, réunis ici, en cette ville qui a été le berceau de la foi dans notre vaste pays, et où les sentiments catholiques sont si vigoureux et toujours si agissants.

Nous avons confiance que les prières et les vœux adressés au Ciel en ce moment, par tous les fidèles du pays et plus particulièrement par ceux de votre ville épiscopale, attireront sur nous tous les plus abondantes bénédictions du Seigneur.

Votre Grandeur a eu grandement raison de dire que tous les fidèles de Québec monteront en quelque sorte la garde autour du Concile. J'ajouterai, Monseigneur, que nous nous sentons ici comme dans une réunion de pères de famille, entourés de fils affectueux et loyaux, qui, dans leurs démonstrations de sympathie et de respect envers nous tous, sont comme les fidèles interprètes et les représentants de tous les fidèles dispersés sur le territoire du Canada.

Laissez-moi dire, comme représentant du Saint-Père, qu'en

ce pays, malgré l'immense variété des races, malgré la diversité des cultes, il y a un trait qui distingue les vrais catholiques de tous les autres citoyens : et ce trait qui les caractérise, c'est le filial attachement au Saint-Siège. Ce noble sentiment a été introduit en ce pays par le vénérable fondateur de cette Eglise, l'illustre et saint Mgr de Laval qui, malgré les obstacles suscités par le gallicanisme, a su l'implanter dans les cœurs dans toute sa pureté.

Cette union au Siège de Pierre a été la force qui a permis à l'Eglise de triompher de toutes les difficultés, et qui lui assurera tous les progrès dans l'avenir. Du sein des ténèbres du siècle les catholiques ont les yeux fixés sur ce phare du Vatican, qui brille comme une lumière resplendissante au milieu de l'obscurité : *Sicut lucerna lucens in caliginoso loco*. A notre époque, où l'esprit d'indifférence, d'irréligion ou d'insubordination est si répandu, spécialement dans les vieux pays, il est très consolant de voir tout un peuple, laïques, prêtres, religieux et évêques, donner au monde entier le spectacle magnifique et réconfortant d'un inébranlable attachement au Souverain Pontife.

Cette démonstration à laquelle nous assistons procurera au cœur du Père commun des fidèles une vive consolation, au milieu des amertumes dont il est abreuvé par les ennemis de notre foi et par des fils dégénérés. Sa joie sera d'autant plus profonde, qu'il peut compter dans l'avenir comme dans le passé que le peuple catholique du Canada est disposé à tout sacrifier, même la vie, pour la défense du Vicaire de Jésus-Christ. Comme vous, Monseigneur, j'ai confiance que l'Eglise catholique sortira de cette assemblée solennelle plus forte, plus vivante, et plus active que jamais. Et comme, de cette ville de Québec, la lumière de l'Évangile s'est répandue sur une grande partie du continent américain, ainsi de ce Concile s'échappera un souffle puissant d'esprit religieux pour tout restaurer dans le Christ, et un nouvel élan d'amour filial des Canadiens pour le Siège Apostolique.

(A suivre.)

Bibliographie

— *L'Enseignement primaire* commence en ce mois sa 31^e année de publication. Nos félicitations et bons souhaits à ce

digne confrère, qui rend les plus grands services à notre classe enseignante, et dont l'inspiration toujours si chrétienne est au dessus de tout éloge.

— *Les Fleurs de la Charité*, organe du Patronage de Québec, viennent d'entrer dans leur 14^e année d'existence. Cette revue est accueillie avec faveur dans tous les milieux, tant elles savent plaider avec esprit la cause des enfants pauvres. Le prix d'abonnement n'est que de cinquante sous par an, et c'est une dépense bien légère pour s'assurer la lecture de l'article mensuel, toujours d'un bel humour, de son directeur le R. P. Nunesvais.

— Les travaux du Concile ne nous permettent que de donner ici le titre de trois brochures récemment publiées, et que nous aurions voulu accueillir, à cause de leur intérêt et de leur valeur, d'une façon beaucoup plus expansive :

N.-E. Dionne, *Les Trois Comédies du « Statu quo »*. 1834. Québec. 1909.

N.-E. Dionne, *1879-1909. Travaux historiques publiés depuis trente ans*. Québec. 1909.

J.-E. Prince, *Edouard Richard et son œuvre « Acadia »*, conférence prononcée le 1^{er} avril 1909, à l'Université Laval, sous la présidence de Mgr J.-C. K.-Laflamme, recteur. Québec. 1909.

Mgr L.-A. Paquet, *L'Eglise et l'Education au Canada*. Précis historico juridique. Extrait de *L'Eglise et l'Education*, par le même auteur. Québec. 1909.

— ŒUVRES COMPLÈTES DU P. DESURMONT. *La Fidélité à Jésus-Christ*. (1)

Tel est le titre du sixième volume des Œuvres du P. Desurmont, le dernier de la première série sur la *Vie chrétienne*. Il se compose de trois parties fort inégales, dans chacune desquelles est développée une *garantie de fidélité* : une foi éclairée, une foi réfléchie, une foi pratique, mise en commun dans la famille chrétienne, telles sont les garanties de fidélité proposées par l'auteur.

Une foi éclairée a pour objet ce que Dieu veut que nous croyions et ce que Dieu veut que nous fassions. C'est pour cela que l'auteur résume à grands traits la doctrine catholique et les devoirs de la vie vraiment chrétienne. Trop de catholiques se contentent des vagues souvenirs du catéchisme. Ils ont tort.

La vérité révélée mérite par elle-même une étude détaillée,

(1) Imp. de la Sainte-Famille, 11, rue Servandoni, Paris.

et cette étude détaillée donne à l'âme une force singulière dans les jours pénibles de l'épreuve.

La seconde garantie de fidélité est une foi *réfléchie*.

C'est dans *la retraite* que le chrétien réfléchit sa foi :

Les prédicateurs trouveront là une mine inépuisable pour diriger ceux qui veulent, dans des retraites plus ou moins longues, plus ou moins fermées, *réfléchir* leur foi.

Méditations, conférences, sermons, instructions se succèdent sous quatre titres : le chrétien *converti*, le chrétien *résolu*, le chrétien *sauvé*, le chrétien *sanctifié* (gradation très logique), en si grande abondance que l'on peut en tirer trente-deux jours de retraite très documentés. C'est dire que les sujets ne sont point développés, ce qui permet à chacun de se les assimiler facilement.

Comme dans les volumes précédents, l'auteur y a condensé le fruit d'une longue expérience.

Enfin, la troisième garantie de la fidélité à Jésus-Christ est la foi *pratiquée en famille*.

Le sanctuaire de la famille est le refuge le plus assuré de la foi et de la vertu. L'idéal de la famille que propose le P. Desurmont paraîtra sans doute trop élevé pour les catholiques de nos jours. Non seulement la prière en commun, mais l'oraison mentale entre dans le règlement qu'il propose. Il est bon pourtant de le connaître et de le faire connaître en gardant les règles de discrétion que le P. Desurmont y trace lui-même : « Ne faire ni trop ni trop peu, ne pas harceler par des exhortations inopportunes, mais ne pas manquer non plus les bonnes occasions de porter au bien. Que tout se fasse doucement, prudemment, efficacement. »

Que le monde serait vite changé si dans chaque paroisse s'élevait seulement quelques *sanctuaires de la famille* comme il les entend. Il en existe, il s'agit seulement de les multiplier.

Nous faisons des vœux pour que ces six premiers volumes prennent place dans la bibliothèque de tous les prêtres, si nombreux, Dieu merci, qui se demandent avec anxiété que faire et comment le faire ?

Abbé E. BOUQUEREL.

— DIRECTOIRE DE LA CONFRÉRIE DU TRÈS SAINT ROSAIRE, rédigé d'après la Constitution apostolique *Ubi primum* de Léon XIII et conformément aux récentes décisions de Rome, par le R. P. Laurent Boisverd, des Frères Prêcheurs, Saint-Hyacinthe, au Couvent des Dominicains. 1909. — En vente chez l'auteur, à 35 sous l'ex. relié.

Petit volume, cartonné toile, de 66 pages, où l'on trouve tous les renseignements qu'il faut pour ériger une confrérie du Rosaire, et pour en assurer le fonctionnement. A la fin, le *Rituel* de la Confrérie.